

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 187

Artikel: Loisirs féminins

Autor: A.M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258192>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

mars à Berne, à laquelle étaient représentées les principales Associations intéressées, notamment la Fédération suisse des ouvriers de l'alimentation, l'Union Helvetia, la Société suisse des Commerçants, l'Union des Fédérations suisses d'employés, la Société suisse d'Employés, la Société suisse des Hôteliers, la Société des Restaurateurs, etc., etc. Les débats ont été très animés, et il est intéressant de relever l'opinion de M. Kurer, président de la Société suisse des Hôteliers, que la clientèle des hôtels, n'étant plus celle d'avant-guerre, préfère maintenant remettre les pourboires à la caisse de l'hôtel, laissant à celle-ci le soin de les répartir. Les employés firent remarquer que si ce système était adopté, un contrôle de leur part était indispensable, et protestèrent contre l'opinion de M. Kurer que le pourboire devait être compté comme partie du salaire. Le taux du pourcentage à fixer pour le pourboire fut aussi très discuté, les chiffres proposés de 10 % pour les hôtels et de 15 % pour les restaurants paraissant trop élevés à certains des délégués. Les négociations continuent sur ces différents points, et l'on ne peut que leur souhaiter un prompt aboutissement. Notre journal a déjà dit, en effet, combien sympathique à tous les points de vue lui était la suppression du pourboire.

Orientation professionnelle.

Lucerne ne saurait être regardé comme un milieu favorable aux tendances progressistes, en particulier en ce qui regarde le féminisme. Il est d'autant plus intéressant de constater les efforts de l'Union Féministe de cette ville pour éclairer les femmes sur les questions vitales qui se posent aujourd'hui au sujet de l'avenir de la jeunesse féminine. Dans ce but, le groupement en question a organisé dans le courant de l'hiver dernier toute une série de conférences destinées à faire connaître les diverses professions qui s'offrent aux jeunes filles, les exigences spéciales de chacune et les motifs qui doivent les guider dans leur choix. Un office d'orientation professionnelle, reposant sur une base très large et tout à fait neutre au point de vue politique et confessionnel — tel qu'il en existe dans plusieurs grandes villes de la Suisse — offre les meilleures garanties pour une sage mise en valeur des jeunes forces.

L'époque où nous vivons réclame des femmes énergiques et instruites, capables d'exercer une influence salutaire sur leur entourage. Tenant compte des conditions actuelles de l'existence, les conférencières, dont les conseils étaient en général basés sur l'expérience personnelle et l'observation directe, passèrent en revue les diverses possibilités de l'activité féminine et les conditions les plus favorables à leur exercice.

Employée de bureau, vendeuse, institutrice, maîtresse d'ouvrages manuels, professeur de gymnastique — telles furent les premières vocations présentées à un auditoire qui témoigna de son attention par de très sérieuses discussions. Il fut ensuite question des métiers féminins proprement dits et des difficultés de l'apprentissage, les jeunes gens étant presque toujours beaucoup plus favorisés que les jeunes filles par les familles et les autorités. La création de bourses d'apprentissage, de cours de perfectionnement avec examen final, ainsi que d'offices de placement, offrirait de grands avantages. Une notable partie de notre jeunesse féminine est obligée de subvenir à son existence. En effet, en 1920, le chiffre de la population féminine suisse dépassait de 80.000 celui des hommes. 270.000 femmes étaient occupées professionnellement et la moitié travaillait dans les métiers ou dans l'industrie. Le nombre des ouvrières de fabrique a augmenté dans une proportion considérable. La conférencière appelée à traiter ce dernier sujet — elle-même mère de famille et ouvrière — s'efforça de dissiper les préventions répandues dans le public et de relever avec une chaleur toute communicative le rôle de la travailleuse en fabrique. Dans une réunion finale, la parole fut donnée l'action philanthropique de la femme tutrice, inspectrice de fabrique ou de logements, assistante de police, secrétaire d'œuvres de bienfaisance, etc., et à la mission sociale qui lui est dévolue.

La tâche de la ménagère et maîtresse de maison — si souvent entravée par sa dépendance et par la défectuosité de nos lois — donna également lieu à un échange d'idées des plus animés.

Comme conclusion à cette série, une séance publique avait été organisée dans un local plus vaste pour permettre à M^{lle} Eugster de parler des branches multiples de sa belle et intéressante activité comme secrétaire de l'Office d'orientation professionnelle de la ville de Saint-Gall.

Loisirs féminins

Plus de 500.000 femmes en Suisse exercent des professions rémunérées. A l'exception de celles qui sont employées par le service domestique, l'agriculture, les hôtels, cafés et restaurants, ainsi que des travailleuses à domicile, elles ont toutes des heures de travail fixes et régulières, ce qui revient à dire que dans les branches principales de leur activité: industrie, commerce, enseignement, carrières scientifiques ou philanthropiques, il se trouve toujours des heures et des jours dont elles peuvent disposer à leur gré.

Mais tout cela n'est vrai qu'en théorie. La réalité est toute autre. La femme mariée, veuve ou séparée, ayant son propre ménage et des enfants, emploie tous ses instants de liberté à l'entretien du foyer domestique. Sa charge en est doublée, et ses possibilités de récréation illusoire. Il en est de même pour bien des jeunes filles. Leur gain constitue parfois l'unique ressource de leur famille et elles supportent en outre le poids des occupations ménagères. Il est naturel que la santé de tous ces êtres surmenés finisse par souffrir et l'on constate à regret que ces inconvénients sérieux de l'organisation sociale actuelle n'ont été combattus jusqu'ici qu'avec bien peu de succès. On se console trop facilement en répétant « C'est la faute des circonstances! ».

Il est une autre catégorie de femmes qui doivent renoncer à jouir pleinement de leurs moments de liberté: ce sont celles dont le gain, dans des bureaux, des magasins, des fabriques, ailleurs encore, est si minime qu'elles sont obligées de chercher en plus de leurs occupations régulières un gagne pain supplémentaire. D'autres doivent consacrer toutes leurs heures de liberté à la confection de leurs habits et de leur linge et aux soins de leur petit ménage. Quel est l'homme qui se plierait à cette obligation? On admet d'emblée qu'à lui, il lui faut davantage pour vivre — et on le paie en conséquence! Qu'une femme dans ces conditions de vie soit bientôt à bout de forces, qu'elle perde peu à peu tout ressort, toute joie de vivre, on ne s'en inquiète pas: « c'est la faute des circonstances »...

Il existe heureusement d'autre part un grand nombre de femmes et de jeunes filles qui n'en sont pas là, bien qu'elles travaillent pour vivre. Elles disposent de leurs soirées, mais toutes ne savent pas le faire de manière rationnelle. Elles ne comprennent pas que cette liberté doit avant tout être utilisée par elles à se détendre, et à emmagasiner des forces neuves. L'ignorance, le laisser-aller, des ambitions mal placées, la soif du plaisir, quelquefois aussi une parcimonie exagérée, les poussent à employer au plus mal les heures destinées au délassement. Rien de plus absurde par exemple pour une téléphoniste surmenée que de profiter de chaque instant de loisir pour coudre, et que de tenir à honneur de confectionner elle-même tous ses vêtements! ceci sans parler de la buraliste anémique qui consacre ses soirées à lire des romans, ou de la brodeuse aux paupières rougies qui se fatigue les yeux dans un cinéma. Ne mentionnons qu'en passant les nuits vouées à la danse!

Pour se refaire et se délasser après une rude journée de travail, pas n'est besoin de s'étendre sur un canapé, et de se tourner les pouces. L'essentiel est de changer d'activité par une occupation saine, joyeuse et librement choisie. Il est peu d'êtres humains, surtout parmi les femmes, qui trouvent pleine satisfaction et suffisamment de plaisir dans leur besogne professionnelle; aussi est-ce l'heure de liberté qui doit compenser ce déficit et permettre de reprendre le travail, même le moins

attractant, avec une provision nouvelle d'énergie et de courage. L'emploi des loisirs doit donc s'adapter aux conditions d'existence et de travail, à l'état de santé, et à la capacité de résistance physique et intellectuelle de chacune. Il suffirait, semble-t-il, de consulter le simple bon sens pour se rendre compte de la marche à suivre. Ainsi un séjour prolongé dans un local fermé réclamera en contre-partie une soirée au grand air, tandis qu'après beaucoup d'allées et venues ou de stations debout, on s'accordera une causerie tranquille avec des amis. Les occupations du ménage, du jardinage, seront excellentes pour celles qui travaillent de la tête, tandis que les journées remplies par une besogne trop mécanique s'achèveront par de bonnes lectures ou la fréquentation de conférences. Tout cela devrait aller de soi — n'empêche qu'on l'oublie tous les jours, surtout dans nos grandes cités!

Souvent la profession choisie ne procure pas un véritable contentement à celle qui l'exerce: c'est le cas notamment pour beaucoup de jeunes filles qui se placent dans des bureaux uniquement par nécessité de gagner. A celles qui n'ont pas de devoirs de famille, nous recommanderons de mettre à profit leurs heures de liberté pour rendre service à leurs semblables. Que de travail utile pourrait être accompli après 6 h. du soir ou dans l'après-midi du samedi! surveiller les devoirs d'un enfant, aider une mère de famille dans ses raccommodages ou lui faire ses commissions, garder des bébés, lire à haute voix à un malade, ou tout simplement tenir compagnie à un vieillard — nombreuses sont celles qui trouveraient là un dérivatif et une satisfaction intime bien faite pour intensifier leur capacité et leur force de travail. Les loisirs peuvent aussi être consacrés à une occupation favorite, sans toutefois aller aux extrêmes. Les excès du sport, auxquels se livre la jeunesse masculine, doivent mettre les femmes en garde et servir de leçon salutaire

N'oublions pas non plus l'urgence du perfectionnement professionnel. Il ne sera pas difficile de trouver le temps qu'il nécessite si l'on sait bien organiser sa vie. Les apprenties en période de développement physique devront toutefois y aller avec prudence et ce sera l'affaire de l'entourage de modérer leur zèle. Surtout plus d'exercices au grand air et moins de soirées au cinéma!

Se maintenir en bonne santé et en pleine capacité de travail est notre devoir à tous, non seulement envers nous-mêmes et notre famille, mais aussi envers la collectivité, de la bonne marche de laquelle nous sommes responsables dans une certaine mesure. Pour atteindre ce but, l'emploi judicieux de nos loisirs est un moyen qu'on ne peut négliger et qui devrait éveiller l'attention de chacune. On accroîtrait peut-être ainsi cette force de résistance dont on reproche si souvent au sexe féminin de manquer, et qui le préparerait bien mieux à soutenir les luttes de la concurrence. Et qui sait si les difficultés de l'existence de la femme n'en seraient pas considérablement allégées?...

A. M.

(Office central suisse pour les professions féminines)

Croquis parisiens

LEVALLOIS-PERRET

La belle œuvre sociale dont nous allons entretenir les lecteurs du *Mouvement* est la création de M^{lle} Bassot, fille d'un général français. Peu après la guerre, elle a fondé dans un quartier ouvrier de Paris ce que l'on appelle en anglais un *settlement*, qui a pris peu à peu une extension inattendue. Voici en deux mots l'idée qui a présidé à cette initiative:

L'égalité est irréalisable: elle doit être remplacée par la fraternité; donnons donc à chacun la possibilité de développer dans sa propre sphère les aptitudes et les aspirations qui ne demandent qu'à s'épanouir pour le bénéfice de lui-même et de ses semblables.

La maison, ouverte à tout le voisinage, s'est bientôt trouvée trop petite pour abriter les formes si variées de l'entraide sociale. Aussi la modeste demeure des débuts a-t-elle fait place à trois bâtiments entourés d'un beau parc. Une phalange de jeunes filles spécialement formées par l'Ecole sociale qui les réunit tous les matins, assiste M^{lle} Bassot dans sa multiple activité: conseils aux parents et aux jeunes gens, soirées musicales et dramatiques où collaborent les vedettes des premières scènes de la capitale, réunions familiales du soir et du dimanche pour les adultes, classes gardiennes et enseignement manuel pour les enfants, jeux de plein air et exercices de gymnastique destinés à assouplir et à fortifier la jeunesse ouvrière qu'anémie le travail de la fabrique — rien n'est oublié ou négligé de ce qui peut affermir les forces physiques, relever le moral, cultiver et élargir l'intelligence, développer l'esprit de solidarité de la génération présente et future.

Signalons tout particulièrement le fait que *rien n'est gratuit*. De modestes contributions apportées aux frais mettent à l'abri la dignité des membres de la petite communauté et favorisent le sentiment de la responsabilité personnelle. Autre trait distinctif: les bienfaits d'une entraide bien entendue où l'argent ne joue pas de rôle. Ainsi — pour ne citer qu'un seul exemple entre beaucoup — une maman infirme coud et raccommode les vêtements d'une femme anémique qui se charge en revanche de ses enfants dans les promenades réclamées par son état de santé. On échange des meubles, des travaux de réparations, etc., etc.

Et les frais, direz-vous? Jusqu'ici M^{lle} Bassot, qui n'est subventionnée ni par l'Etat ni par une Eglise, a toujours rencontré les concours nécessaires auprès de ceux que son entreprise a émus et intéressés.

Il est évident que, dans ce domaine, l'importance de la méthode disparaît devant celle de la personnalité créatrice. M^{lle} Bassot, qui ne se rattache à aucun parti politique, social ou religieux, est une femme élégante et cultivée, qui aime l'art et ne craint pas le luxe. Ce qui pénètre et ce qui aiguillonne sa puissante individualité, c'est le désir ardent d'intensifier et de répandre autour d'elle la joie de vivre.

(Extrait de la *Nouvelle Gazette de Zurich*.)

C. H.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

VALLORBE. — Le Groupe de Vallorbe a tenu le 11 avril sa 3^{me} assemblée générale annuelle. Cette séance, précédée d'une causerie de M. le pasteur Baroni sur le livre de Gina Lombroso: *L'âme de la femme*, a eu plein succès. Il ressort du rapport du Comité sur l'activité du groupe que Vallorbe travaille et progresse... lentement, il est vrai, mais avance quand même. Une conférence du Dr Muret, organisée à Ballaigues en décembre, a obtenu un résultat très satisfaisant. Public sympathique, 10 adhésions. Beau succès, étant donné que c'était la première fois que Ballaigues entendait une conférence suffragiste. A Vallorbe nous avons eu deux confé-

Appel au public charitable

La misère est grande

Faites de l'inutile de l'utile, car un bienfait n'est jamais perdu !!!

Le véritable chemin de la bienfaisance, la voie la meilleure et la plus sûre est de donner directement à la **Maison du Vieux de Lausanne**.

Ames charitables, cœurs compatissants, lors des déménagements, revues de maisons, de garde-robes, de magasins, etc., pensez aux nombreuses petites bourses de

LA MAISON DU VIEUX

(Œuvre de bienfaisance, fondée en 1907) — LAUSANNE — Téléphone 91.00
44, rue Martheray, 44 Chèques postaux 11, 1353

pour tous vêtements, sous-vêtements, chaussures, lingerie, literie, meubles et objets divers encore utilisables dont elle a toujours un grand et urgent besoin. On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91.06, ou simple carte suffit. En dehors de Lausanne, prière d'expédier par poste ou chemin de fer contre remboursement du port, si désiré. Discretion absolue garantie. D'avance un cordial merci. Le gérant. Fermée le samedi après-midi. **Pensez avant tout aux pauvres du pays !!**